

Hong Kong : une offensive sans précédent contre les libertés

4 juillet 2020



Une page vient de se tourner le 1er juillet, avec l'entrée en vigueur d'une loi sécuritaire liberticide. Désormais, toute personne peut subir une répression comparable à celle existant sur le continent chinois. Il suffit pour cela que les autorités décrètent que celle-ci est en désaccord avec le pouvoir en place à Pékin.

Peuvent être ainsi sanctionnés tous propos, écrits, vidéos, slogans, pancartes, banderoles, participations à une manifestation non autorisée, etc. Même donner son avis est désormais dangereux.

Les peines prévues peuvent aller jusqu'à la prison à perpétuité, à Hong Kong ou sur le continent.

Des conséquences terribles

Cette loi sera un glaive suspendu au-dessus de la tête des opposant.es, a averti le gouvernement chinois. Elle est faite pour "terroriser, intimider, réduire Hongkong à néant, faire de Hong Kong une ville dans laquelle il n'y aura plus de dissidence, plus de manifestations, plus d'opposition" explique une députée hongkongaise de l'opposition.

Pas étonnant que dans de telles conditions, les candidats à l'émigration se comptent par milliers.

Un pas de plus vers une mainmise totale du pouvoir de Pékin

Cette loi a été écrite par le pouvoir chinois, qui l'a ensuite introduite unilatéralement dans le texte servant de constitution à Hong Kong. En cas de conflit entre la législation de Hong Kong et celle du continent, ce sera désormais cette dernière qui primera.

Des fonctionnaires venu.es de Chine seront officiellement en poste à Hong Kong, et participeront directement aux enquêtes et arrestations. Certain.es accusé.es pourront être transféré.es sur le continent. "Fondamentalement, Pékin va pouvoir arrêter n'importe qui, pour n'importe quel crime, puisque c'est Pékin qui a le pouvoir d'affirmer ce que vous avez fait de mal et en quoi c'est mal" commente un éminent juriste.

Une mobilisation difficile

La capacité de résistance de la population a été sérieusement entamée par l'ampleur de la répression contre le mouvement de 2019, puis l'interdiction de toute manifestation suite à la pandémie de Covid 19. Le 1er juillet, la police anti-émeute a notamment agressé sauvagement le secrétaire général de la centrale syndicale HKCTU.

La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire pour soutenir les revendications de la population hongkongaise et notamment :

- la défense et l'extension des libertés d'expression et d'organisation, des libertés syndicales notamment,
- l'abrogation de la loi du 1er juillet 2020,
- l'indépendance de la justice envers les pouvoirs exécutif et législatif de Hong Kong et Pékin.
- l'interdiction d'exportation vers Hong Kong de matériels servant à réprimer les manifestations, comme par exemple les canons à eau fabriqués en France déversant des produits toxiques sur les manifestant.es.

Hong Kong : une offensive sans précédent contre les libertés

Une page vient de se tourner le 1er juillet, avec l'entrée en vigueur d'une loi sécuritaire liberticide. Désormais, toute personne peut subir une répression comparable à celle existant sur le continent chinois. Il suffit pour cela que les autorités décrètent que celle-ci est en désaccord avec le pouvoir en place à Pékin.

Peuvent être ainsi sanctionnés tous propos, écrits, vidéos, slogans, pancartes, banderoles, participations à une manifestation non autorisée, etc. Même donner son avis est désormais dangereux.

Les peines prévues peuvent aller jusqu'à la prison à perpétuité, à Hong Kong ou sur le continent.

Des conséquences terribles

Cette loi sera un glaive suspendu au-dessus de la tête des opposant.es, a averti le gouvernement chinois. Elle est faite pour "terroriser, intimider, réduire Hongkong à néant, faire de Hong Kong une ville dans laquelle il n'y aura plus de dissidence, plus de manifestations, plus d'opposition" explique une députée hongkongaise de l'opposition.

Pas étonnant que dans de telles conditions, les candidats à l'émigration se comptent par milliers.

Un pas de plus vers une mainmise totale du pouvoir de Pékin

Cette loi a été écrite par le pouvoir chinois, qui l'a ensuite introduite unilatéralement dans le texte servant de constitution à Hong Kong. En cas de conflit entre la législation de Hong Kong et celle du continent, ce sera désormais cette dernière qui primera.

Des fonctionnaires venu.es de Chine seront officiellement en poste à Hong Kong, et participeront directement aux enquêtes et arrestations. Certain.es accusé.es pourront être transféré.es sur le continent.

"Fondamentalement, Pékin va pouvoir arrêter n'importe qui, pour n'importe quel crime, puisque c'est Pékin qui a le pouvoir d'affirmer ce que vous avez fait de mal et en quoi c'est mal" commente un éminent juriste.

Une mobilisation difficile

La capacité de résistance de la population a été sérieusement entamée par l'ampleur de la répression contre le mouvement de 2019, puis l'interdiction de toute manifestation suite à la pandémie de Covid 19.

Le 1er juillet, la police anti-émeute a notamment agressé sauvagement le secrétaire général de la centrale syndicale HKCTU.

La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire pour soutenir les revendications de la population hongkongaise et notamment :

- la défense et l'extension des libertés d'expression et d'organisation, des libertés syndicales notamment,
- l'abrogation de la loi du 1er juillet 2020,
- l'indépendance de la justice envers les pouvoirs exécutif et législatif de Hong Kong et Pékin.
- l'interdiction d'exportation vers Hong Kong de matériels servant à réprimer les manifestations, comme par exemple les canons à eau fabriqués en France déversant des produits toxiques sur les manifestant.es.

**31 rue de la Grange
aux belles
75 010 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**



- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Hong-Kong-une-offensive-sans-precedent-contre-les-libertes>